

CTL DU 27/09/2016

QUESTION 1: Procès Verbaux des précédents CTL

F.O.-DGFIP 73 vote POUR.

QUESTION 2: Fusion des secteurs d'assiette au SIP d'Albertville au 01/01/2017

Préalablement, nous tenons à rappeler que :

- la fusion des communes comporte trois phases : l'élaboration du projet définitif de fusion, le référendum permettant aux électeurs de se prononcer sur l'opportunité de la fusion, la décision du préfet prononçant la fusion.

- Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale d'Octobre 2015 prévoit la Fusion des CC(Communautés de Communes) de la Région d'Albertville, des CC du Beaufortain, des CC Hautes Combes de Savoie et CC Com'Arly..

La région d'Albertville est particulièrement concernée par ces fusions territoriales. Aussi, notre Organisation Syndicale rappelle et dénonce la feuille de route qui prévoit la fermeture de Grésy sur Isère ? Qu'advient-il , à la lecture de ce schéma, d'Ugine et de Beaufort ?

L' impact de la réorganisation territoriale provoquera de nouveau une hémorragie en terme de maillage territorial de la DGFIP.

On voit bien, au vu de décisions intercommunales ou préfectorales qu'il ne s'agit pas d'un souhait des agents mais bien d'une logique de restriction de moyens.

Le personnel restera assis sur sa chaise, nous martelez-vous, mais nous craignons qu'il s'agisse d'une chaise musicale...

Gageons que les Directeurs Départementaux ne deviennent pas trop vite les Chefs de Services du Préfet voire même du Préfet de Région même si la Direction nie le déploiement de la Loi Notre en Savoie ...

Bien que notre section reconnaît une situation de faits sur Albertville, , **FO DGFIP 73** constate, une fois de plus, que l'abandon de la sectorisation peut parfois engendrer un climat anxieux chez les agents.

En effet, l'abandon de la gestion sectorielle, en assiette, provoque une moins bonne lisibilité des dossiers. Les agents qui travaillent par secteur connaissent les particularités qui s'y rattachent.
Ex : Dans tel endroit du secteur, il y a une colocation, une EPAD, une gestion OPAC (sans jeu de mots).

L'abandon de la sectorisation fait que chaque agent passe derrière le travail de son collègue en risquant de détricoter le travail initial.
Cette situation peut engendrer des contentieux qui ne devraient pas arriver.
Cela provoque du mécontentement chez les usagers.

Enfin, et surtout, la gestion par mission cantonne chaque agent dans un compartiment de compétences ce qui lui fait perdre de la technicité.

Dans un tel contexte, comment les agents pourraient à la fois accepter une augmentation de la volumétrie liée aux fusions territoriales tout en perdant de la technicité et en absorbant du stress ?

Notons que l'abandon de la gestion par secteur ne concerne pas tous les sites puisqu' à Chambéry, elle existe toujours.

F.O.-DGFIP 73 s'abstient.

QUESTION 3: PONTS NATURELS 2017

Le calendrier 2017 offre les deux possibilités suivantes :
vendredi 26 mai 2017
lundi 14 août 2017

Il est vrai qu'il existe différents modules dont le module horaire de 36 h 12 qui n'octroie pas d'ARTT. Dans ce cas, les ponts naturels sont pris sur Congés Annuels.

Toutefois, **FO DGFIP 73** défend le personnel dans son ensemble et tient à préserver les ARTT; à ce sujet, nous faisons un aparté qui a un lien direct avec la question abordée.

Lors d'une rencontre avec la presse, le 13 septembre, Annick Girardin, Ministre de la Fonction Publique, a réaffirmé sa volonté de continuer à mettre la Fonction Publique "en mouvement" jusqu'à la fin du quinquennat. .

La Ministre entend ainsi s'appuyer sur le rapport Laurent consacré au temps de travail des fonctionnaires et pourra donc s'appuyer sur ce rapport de 190 pages et 34 recommandations, qui bien évidemment préconise « le travailler plus pour gagner autant » (voire moins si on tient compte du RIFSEEP ou du PPCR).

En pleine doxa anti fonctionnaires, il est, bien évidemment facile de remettre en cause les RTT, de supprimer les jours de congés liés au fractionnement, etc...

Plutôt que de pointer les disparités de modules horaires, **FO DGFIP 73** constate que les Congés sont sur la sellette.

Les ponts naturels doivent permettre aux agents de bénéficier d'une période de repos, allongé du jour férié, donc plus long et plus salubre.

FO DGFIP 73 considère que le problème est la remise en cause rampante du nombre de jours de congés et non pas le choix dans la date.

F.O.-DGFIP 73 vote POUR.

QUESTION 4: L'ACCUEIL PERSONNALISE

D'après vos documents 8 personnes sur 10 sont favorables à l'accueil personnalisé.

FO DGFIP 73 croyait que ces 8 personnes sur 10 ne jureraient que par leur Ipad, Iphone ou PC pour les plus ringards.

Quoi qu'il en soit, il est facile d'obtenir sur sondage l'adhésion d'une large majorité quand on leur présente un pseudo-projet sous des aspects lustrés.

Il s'agit d'une publicité mensongère qui vante un accueil au rabais sous couvert d'individualisme.

Monsieur le Directeur Général de l'époque, Philippe PARINI ferait-il, déjà, parti des antiquités ?

L'accueil du public va, désormais, être totalement repensé non pas pour rendre un meilleur service aux contribuables et pour améliorer les conditions des agents, mais pour amplifier une économie de moyens qui rend notre réseau exsangue.

Bienvenue dans le monde merveilleux des front-office et des back-office.

Il s'agit d'une folle course en avant vers l'hyper rationalisation des moyens alloués et d'une véritable obsession de l'administration sur l'accueil. La Direction Générale veut faire rentrer un éléphant dans un réfrigérateur en s'obstinant à vouloir adapter des volumes de sous emplois chroniques aux missions.

FO DGFIP 73 dénonce une approche « purement » comptable cherchant à se débarrasser de missions chronophages et qui coûtent !!!.

Enfin, il existe un fossé générationnel, laissant les personnes âgées en marge des nouvelles technologies ; un fossé social excluant les plus démunis ; et un fossé culturel, qui prive les moins instruits des opportunités de l'outil informatique.

18 % des français sont démunis face à l'outil numérique. Seraient-ils des e-sans dents ?

Un Service Public digne de ce nom se doit d'offrir une prestation de qualité et de proximité à tous les citoyens y compris les oubliés de la fracture numérique.

Réduire le service d'accueil, c'est en fait rendre obligatoire un accueil à distance, déshumanisé et surtout inégalitaire. De plus, le jour de fermeture au public ne suffit plus. D'autres jours ou demies journées de fermeture au public sont évoquées. Il faut bien trouver du temps pour la gestion des dossiers !!!

Les conclusions quelque peu faciles tirées des expérimentations dans deux départements pilotes (Aube et Val de-Marne), sont de généraliser l'accueil sur rendez-vous... comme à la CARSAT et à la CAF (Caisse D'Allocations Familiales).

FO DGFIP 73 s'émeut de ce parallèle.

En effet, tout ceci peut aboutir à des fermetures définitives à l'instar des antennes CAF ou Sécurité Sociale et à une nouvelle concentration de l'accueil physique, c'est à dire à la création de dispensaires fiscaux pour les plus fragiles.

Pour faire passer la pilule, il faut bien sûr caresser les agents dans le sens du poil... Et la Direction Générale n'est pas avare de louanges. Ainsi, on peut lire dans les multiples rapports en faveur de cet accueil personnalisé qu'il « permet de valoriser le savoir-faire de l'agent, ainsi que sa technicité. Pour la Direction Générale, le Rendez-Vous sur Mesure va « faciliter l'organisation des services d'accueil et améliorer les conditions de vie au travail des agents par une atténuation du stress lié à la réception de masse ».

A l'aube du PPCR et du RIFSEEP, **FO DGFIP 73** met en garde les agents concernant les impératifs de technicité et de savoir-faire qui apparaissent dans la grille d'évaluation!

Il est drôle que la technicité soit mesurée à l'heure, où à Albertville on abandonne la sectorisation en assiette!!!

Enfin, F.O.-DGFIP 73 n'est pas dupe et fait **immédiatement** le lien entre l'accueil sur rendez-vous et le projet de « prélèvement à la source » :

Les usagers devront, dans bien des cas, solliciter la DGFIP pour qu'elle prenne en compte leur situation personnelle et la transmette auprès de son employeur ! Notre administration veut moins d'accueil de masse, et parle de réduire ainsi le stress !!!

Quel aveu quant au burn-out qui gagne toutes nos structures!

LES POINTS SUIVANTS

Un CTL avec autant de questions en si peu de temps donné au débat ne peut pas se dérouler sereinement.

Cela empêche un Dialogue Social (issus du grec Dialogos), Monsieur le Président, de qualité.

C'est pourquoi **FO DGFIP 73** ne débattrà pas des points 5-6 et 7.

Le point 5 sur le bilan de la notation 2015.

Nous tirons déjà le bilan des notations 2016, 2017, 2018 jusqu'à la fermeture du Grand Livre de la Dette de l'Etat.

Au vu de quoi ?

Et bien de ceci :

Critère ①	Critère ②	Critère ③
Fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception	Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions	Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel
<ul style="list-style-type: none"> Responsabilité d'encadrement Niveau d'encadrement dans la hiérarchie Responsabilité de coordination Responsabilité de projet ou d'opération Responsabilité de formation d'autrui Ampleur du champ d'action (en nombre de missions, en valeur) Influence du poste sur les résultats (primordial, partagé, contributif) 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance (de niveau élémentaire à expertise) Complexité Niveau de qualification Temps d'adaptation Difficulté (exécution simple ou interprétation) Autonomie Initiative Diversité des tâches, des dossiers ou des projets Simultanéité des tâches, des dossiers ou des projets Influence et motivation d'autrui Diversité des domaines de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> Vigilance Risques d'accident Risques de maladie Valeur du matériel utilisé Responsabilité pour la sécurité d'autrui Valeur des dommages Responsabilité financière Effort physique Tension mentale, nerveuse Confidentialité Relations internes Relation externes Facteurs de perturbation

IL S'AGIT DES CRITERES D EVALUATION DU RIFSEEP QUI SERA DEPLOYE AU 1ER JANVIER 2017.

LA NOTATION INTERVIENDRA TOUS LES 3 OU 4 ANS .

**LE RIFSEEP C'EST :
UN SALAIRE A LA TETE DU CLIENT.
LA CHASSE AU MAILLON FAIBLE OU CHACUN
SERA LA PROIE DE L'AUTRE.**

LE RIFSEEP C'EST LA MORT DU STATUT.

**AUTANT DE RISQUES PSYCHO SOCIAUX A
REPRENDRE AU POINT 7 SUR LES PAP
(Plans annuels de Prévention) POUR LES 813
AGENTS DU POINT 6 DONT 63 % NE TROUVENT
PLUS LA MOTIVATION POUR REpondre A VOS
SONDAGES...**

**FO DGFIP 73 REFUSE CETTE PARODIE DE
DIALOGUE SOCIAL QUI CONSISTE A FAIRE PASSER
LA LIQUIDATION DE NOTRE RESEAU PAR DES
PSEUDOS EXPERIMENTATIONS OU PAR LA VAINES
CONSTATATION D'ETATS DE FAITS...**